

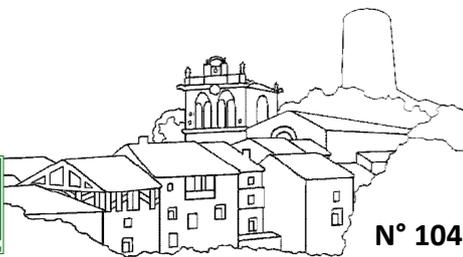
Le Feuillet municipal

avril 2023



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

Terre saine
Communes sans pesticides



N° 104

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedi 6 et 20 mai, de 9h à 12h.

Permanence de nos Conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD
le mercredi 10 mai de 14h à 16h - Mairie, bureau des Adjointes.

Numéro d'astreinte municipale ☎ 07 57 68 26 73

À utiliser **seulement** en cas d'urgence **le week-end et en semaine après 16h45**.

« C'est avec beaucoup d'émotion et une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Régine COCHARD.

Nous souhaitons honorer sa mémoire pour ses qualités humaines, son implication dans la vie culturelle du village, son engagement citoyen avec la distribution mensuelle du Feuillet et le charme de sa voix qui a fait vibrer plus d'un auditeur. J'adresse au nom du Conseil Municipal mes plus sincères condoléances à son époux, ses enfants et ses petits enfants. »

Merci Régine.

Jean-Michel LOSEGO

Modification de circulation

Après les travaux d'assainissement, la réalisation du cheminement doux nécessite la prolongation des modifications :

- l'accès au chemin de la Fontaine Vieille depuis la route de St Martory sera **interdit** sauf riverains et service de secours,
- depuis la route de Boussens RD 635 l'accès ne sera permis que jusqu'à la maison de santé.



Pétition : Non à la fermeture de classe !

<https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-fermeture-de-classe-%C3%A0-aurignac>

L'Association des Parents d'Élèves des écoles maternelle et élémentaire d'Aurignac a lancé une pétition en ligne pour signifier son désaccord concernant la fermeture d'une classe à l'école maternelle prévue à la rentrée 2023. Après le rassemblement devant l'école au début du mois de mars, signons toutes et tous cette pétition pour donner plus de voix à notre lutte !



ZONE DE PARTAGE

PRIORITÉ AUX
PIÉTONS ET VÉLOS



ZONE 30 = ZONE DE SÉCURITÉ PARTAGÉE

Traverser le village à 30km/h permet la mise en sécurité de tous les usagers.

- ✓ tous les véhicules (voiture, vélo, bus, camion...) doivent circuler sans excéder une vitesse de 30 km/h.
- ✓ **LE PIÉTON EST PRIORITAIRE SUR TOUS LES VÉHICULES (à moteur ou pas).**

Il n'y a plus d'obligation de matérialiser des passages protégés pour piétons sur la chaussée :

les piétons peuvent donc traverser sur la chaussée à tout moment et n'importe où. **PRUDENCE**

- ✓ le double-sens cyclable est instauré dans les voies à sens unique. **PRUDENCE**
- ✓ le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont autorisés que sur les espaces aménagés à cet effet.

ADOPTONS UNE CONDUITE RESPONSABLE !



MAISON DES SOLIDARITÉS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



Maison Des Solidarités (MDS) : 63 Route d'Alan à Aurignac

L'annexe des Maisons Des Solidarités d'Aurignac assure la mise en place de l'ensemble des compétences sociales du Département : un service de proximité, gratuit et respectueux de la confidentialité.

Des professionnels de l'action sociale et médico-sociale répondent aux besoins des usagers et vous accueillent sur place du lundi au vendredi. De nombreuses permanences sont assurées, avec ou sans rendez-vous. ☎ 05 62 00 98 10



Armistice du 8 mai 1945

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale se tiendra sur le nouveau site du Monument aux Morts, au-dessus de la Place du Foirail.

Jean-Michel LOSEGO, le Conseil Municipal, le CMJ et l'association des Anciens Combattants vous convient à la cérémonie du souvenir des Morts pour la France, **lundi 8 mai à 11h30**.

Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié républicaine.

Travaux et aménagements

Espaces-verts : le printemps est arrivé et avec lui les premières tontes et débroussaillages, ainsi que les plantations pour le fleurissement du village.

Lotissement des Esclottes : l'espace-vert du lotissement a été entièrement rafraîchi. Le terrain, amendé par l'apport de notre production de terreau a été ensemencé, des vivaces plantées et deux palmiers remis en pleine terre après sortie de leurs gros pots verts. Le banc a été poncé avant de recevoir une nouvelle application de lasure. Le quartier va retrouver un îlot de verdure propice au calme et à plus de fraîcheur.

Ilots routiers : les ilots remis « en nature » au croisement de la D635 et de la route d'Alan font désormais l'objet d'une sécurisation. Une peinture routière a été appliquée et des cataphotes (dispositifs de billes de verre rétro réfléchissantes) y seront également intégrés pour une meilleure visibilité nocturne.

Au stade : la peinture au sol, appliquée lors des travaux de réfection des vestiaires, n'a pas répondu au cahier des charges et s'est rapidement écaillée ; l'entreprise responsable reprend donc cette malfaçon. Les vestiaires, certes inutilisables jusqu'à mi-mai, accueilleront les utilisateurs avec un sol refait à neuf !

Le terrain d'honneur, mis en repos d'usage, est préservé jusqu'à la repousse du gazon semé par nos jardiniers dans les zones qui présentaient des manques.

Rue de l'Allée : en prévision de la création d'un futur WC public, très utile à proximité du boulodrome, le SEBCS (Syndicat des Eaux) a posé un tampon d'assainissement permettant de raccorder les futurs aménagements au réseau des eaux usées.

Monument aux Morts : nos équipes administratives ont monté un dossier de subvention avec célérité et nos équipes techniques ont effectué un travail soutenu, rapide et de qualité. La dalle et le cheminement sont réalisés en béton désactivé, et c'est l'entreprise MORADO qui a procédé à la réalisation et à la pose du monument ; un premier massif fleuri est en place. Des aménagements de la zone d'ensemble restent à réaliser ; nous vous en informerons au fur et à mesure.

	<p>Nouveauté à l'ECCA : Mise en place d'un stage pour les enfants de 6 à 15 ans, licenciés ou non, pour les vacances de Pâques, les 2 et 3 mai.</p> <p>Infos et renseignements supplémentaires auprès de Brice CASTEL ☎ 07 81 81 98 32 <u>Attention nombres de places limitées</u></p>	 <p>1^{er} et 8 mai à 14h30 Salle des fêtes à Cassagnabère De nombreux lots à gagner !</p>	<p>Projet Saison 2023-2024 Mesdames, franchissez la barrière !</p> <p>Renseignements Laurent DORLEAC ☎ 06 19 69 29 17</p> 
--	---	---	---

Les Cyclos d'Aurignac vous invitent à la grande fête nationale MAI à vélo.
Trois randonnées ludiques ouvertes à tous avec un accompagnement de 30 km environ pour découvrir les bienfaits de la pratique du cyclotourisme.

Renseignements et inscriptions au ☎ 06 15 97 09 31

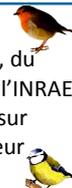
- ♦ Les samedis 6 et 20 mai à 13h45 Place de la Mairie
- ♦ Le dimanche 14 mai à 9h à la salle municipale boulevard Bertrand Adoue avec notre traditionnelle randonnée



UN MOIS POUR ADOPTER LE VELO... POUR LA VIE.

Comptage des oiseaux INRAE

Comme depuis plusieurs années, du 4 au 31 mai, du lever du soleil jusqu'à 11h30, des chercheurs de l'INRAE procéderont au comptage des oiseaux présents sur notre commune. Aussi ne vous alarmez pas de leur présence aux aurores.



Les associations culturelles en scène

À La Cafetière - Renseignements ☎ 06 89 16 72 47 - <https://www.lacafetiere-aurignac.fr/>
Jusqu'au 15 juin, exposition d'illustration « Ce qui nous fait danser »

À La Glissade - Renseignements ☎ 07 53 62 75 72 - <https://www.facebook.com/laglissadebaby>
Vendredi 5 mai, à 20h30, concert Snappin'Sisters - restauration et buvette sur place
Vendredi 12 mai, à 20h30, concert « Projet Newton » - restauration et buvette sur place
Dimanche 21 mai, à 15h, spectacle enfants « Défile ! » - buvette sur place





Culture et Patrimoine

Lancement de la saison culturelle 2023

Avec ce Feuillet, vous recevez le livret de la Saison culturelle qui vous présente l'ensemble de la programmation de l'année 2023. Vous êtes conviés au 1^{er} événement de la saison : **La FÊTE DE LA NATURE qui aura lieu du 24 au 28 mai** ... tous les détails sont dans le livret.

À retenir : l'inauguration au square du Plateau du jardin « Hortus monastique » le samedi 27 mai à 16h.

 [mairie.aurignac.culture.et.patrimoine](https://www.facebook.com/mairie.aurignac.culture.et.patrimoine)

FÊTE DE LA NATURE

24-28 MAI 2023

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES NATURELLES DE VOS RÉGIONS

GRATUIT

toutes les activités à retrouver sur [fetedelanature.com](https://www.fetedelanature.com)



Cinédonjon

mai

Vendredi 05 à 21h : L'établi

Vendredi 12 à 21h : Los reyes del mundo (v.o)

Vendredi 19 à 21h : Sept hivers à Téhéran (v.o)

Samedi 20 à 17h30 : Les petites victoires

Dimanche 21 à 16h :

Les trois mousquetaires : D'Artagnan

Vendredi 26 à 21h :

Toute la beauté et le sang versé

Samedi 27 à 21h : EO (Fête de la nature)

Dimanche 28 à 16h :

Kédi, des chats et des hommes



 **MUSEE DE L'AURIGNACIEN** LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Réservations conseillées pour visites, ateliers et animations ☎ 05 61 90 90 72

PROGRAMME VACANCES SCOLAIRES - 22 avril - 7 mai

13/05 : NUIT DES MUSÉES, visites théâtralisées, visites flash, allumage du feu

19/05 : Café-Préhistoire, J.P. Bracco « À l'est quoi de nouveau ? »

Du 25/05 au 28/05 : Festival « L'histoire à venir », conférence au musée

27 et 28/05 : Fête de la Nature, balade nature, marché, artisanat, animations.

31/05 et 1^{er}/06 : Colloque scientifique, la Vénus de Lespugue, 100 ans après...

État civil
Décès
SERCIAI Daniel, le 7/03
COCHARD Régine, le 17/03
SARRAUTE Berthe, le 31/03